

MJC Lagarrigue

Le conseil d'administration (CA) gère
et anime la MJC.

Le bureau met en oeuvre
les décisions du CA.

Direction, accueil,
coordination activités
et évènements, animation
enfance, action "jeunes",
comptabilité, communication,
technique et
inter-communalité.

**Les administrateurs
Bénévoles**

**Les professionnels
permanents**

**Les animateurs
techniciens**

Ils font partager
leurs connaissances
et leurs passions dans
le cadre d'activités régulières
au travers des ateliers
proposés par la MJC.

**Le conseil de maison
Les commissions**

Ouverts à tous !!!
bénévoles, adhérents,
professionnels, partenaires,
institutionnels,...

**Les Adhérents
de la MJC**

Membres constitutifs de la MJC:
Ils se réunissent annuellement en
assemblée générale.
Ils élisent les administrateurs.

